LETTRE n°01
Novembre 2018

LA SEINE N'EST PAS À VENDRE

Photo B. Landau ©

LA SEINE, TRAIT D'UNION DE LA MÉTROPOLE, N'EST PAS À VENDRE

37

Ponts sur la Seine à Paris, dont 4 passerelles piétons. Dans les eaux 25 espèces de poissons recensées aujourd'hui, alors qu'en 1960 seulement 5 furent identifiées.

Avec cette première newsletter, l'association La Seine n'est pas à vendre fête ses 6 premiers mois ! L'initiative de sa création a été prise en juin dernier dans la foulée d'une tribune libre publiée dans Libération en réponse à l'annonce faite par la Mairie de Paris d'un appel à projets[1] pour créer trois passerelles habitées dans la ville intramuros. La tribune a déclenché un large mouvement de sympathie et nous nous sommes mis au travail !

Editorial de Bernard Landau

Dans Paris, le site de la Seine constitue un ensemble architectural et paysager exceptionnel, témoin d'une longue histoire dont tout passant admire les strates successives. L'abandon définitif de la circulation sur les berges basses du fleuve, conforté par les juges en référence au classement du site de la Seine au patrimoine mondial de l'UNESCO, est une très bonne nouvelle pour Paris. Quels aménagements proposer dès lors à ce nouveau parc de Seine dont il faudra un jour assurer la continuité d'est en ouest ?

Au-delà des passerelles habitées, nous dénonçons depuis plusieurs mois – avec d'autres associations – des projets sensés "réinventer la Seine"[2], retenus sans vision globale, et proposant ici et là une densification et une marchandisation à court terme des quais hauts du fleuve. Cette mobilisation a porté ses fruits ! Nous venons d'apprendre qu'il sera proposé au prochain conseil de Paris de demander à l'APUR une étude globale sur la Seine dans Paris permettant d'apprécier, et de modifier si nécessaire, les projets contestés. D'ici la remise de cette étude, au printemps 2019, les projets sont arrêtés.

La Seine est amenée à jouer un rôle majeur pour l'avenir métropolitain. Reconnue en général, à l'exception des zones portuaires, dans tous les documents d'urbanisme locaux comme zone urbaine naturelle et comme trame verte et bleue dans le schéma régional de cohérence écologique, c'est aussi un vecteur décisif de fret, un support d'activités économiques, un grand couloir de ventilation indispensable à la santé et au bien-être des habitants des zones bâties les plus denses, un appel constant à la rêverie, un territoire de détente et de loisirs, et potentiellement un grand Parc de Seine vers lequel se tournent progressivement toutes les villes qu'elle traverse. C'est aussi l'axe qui inscrit le Grand Paris jusqu'au Havre dans la géographie d'une métropole mondiale portuaire.

Des projets retenus sans vision globale, proposant ici et là une densification et une marchandisation à court terme des quais hauts du fleuve.

Curieusement, alors que dans les années 2005-

2016 des initiatives comme le “ Festival de l’OH ” ou l’association “ La Seine en partage ”[3] se sont saisi de la Seine comme possible trait d’union d’un récit métropolitain partagé, cette question pourtant centrale dans la perspective du Grand Paris semble mise au second plan. Le projet de SCOT métropolitain ou le récent rapport Castro n’en parlent que de façon marginale. Il faut rouvrir ce débat publiquement en associant citoyens, milieu associatif, collectivités locales et grands acteurs publics !
Si la Seine possédait une personnalité juridique, à l’instar d’autres fleuves dans le monde, des associations pourraient plaider sa cause et empêcher d’altérer son paysage et ses écosystèmes au nom de la seule logique économique.

1 - Libération du 7/2/2018.
2 - Cf. Règlement de l’appel à projets “Réinventer la Seine” sur le site web du même nom.
3 - Association lancée par M. Yves Jego, alors député de Seine-et-Marne et maire de Montereau-Fault-Yonne (77).

Photo B. Landau ©

OUVRONS LE DÉBAT !

LE 21 NOVEMBRE PROCHAIN SE TIENDRA UN DÉBAT CITOYEN SUR **“ LA SEINE ET LE GRAND PARIS ”**, ORGANISÉ PAR L’ASSOCIATION AVEC LE SOUTIEN DE SOS PARIS, FNE PARIS ET RUE DE L’AVENIR IDF.

De 18 h 30 à 20 h 30, Mairie du IIe, Salle Jean Dame, 17, rue Léopold Bellan, 75002 Paris.
Invitation téléchargeable sur <www.laseinenestpasavendre.com>. **VENEZ NOMBREUX !**

LA PLACE MAZAS, JALON DU FUTUR PARC DE SEINE

LA PLACE MAZAS est un vaste terre-plein arboré, situé sur les quais hauts de la Seine, entre l’écluse qui relie le port de l’Arsenal au fleuve et le pont d’Austerlitz. Elle marque le débouché du Canal Saint-Martin sur la Seine. Ce site a été proposée par la Mairie de Paris dans le cadre de la consultation “ Réinventer la Seine ”. Le projet retenu en juillet 2017[2], porté par des investisseurs privés – selon le principe même de la consultation – comprend un immeuble d’habitation de sept niveaux situé face à la Seine, et un ensemble de deux et trois étages, dédié à des activités d’animation culturelles et festives. Ce projet est en cours d’instruction par les services de la Ville.

POURQUOI L’IDÉE MÊME DE BÂTIR LA PLACE MAZAS EST UNE ERREUR URBAINE ET ENVIRONNEMENTALE :

Construire des immeubles d’habitations et des équipements sur le quai haut de la Seine constitue un fait inédit dans l’histoire urbaine de Paris. Depuis Henry IV, les autorités se sont toujours efforcées de ne pas construire en bord du fleuve. Le grand paysage de la Seine à Paris est par définition inaliénable. Or, pour construire les deux bâtiments du projet lauréat, la Ville devra déclasser une partie de l’espace de voirie en bord de Seine, et le projet devra s’approprier la quasi-totalité de l’espace public disponible. De plus, les difficultés du chantier entraîneront la disparition de la quasi-totalité des 29 arbres existants, dont 20 sont sur l’emprise des bâtiments projetés.
Or, dans la consultation en cours, la Ville omet de préciser que ce site est presque en totalité situé dans le domaine public. Pour déclasser ce dernier, elle aurait dû procéder à une consultation des

© B. Landau.

Vue du grand trottoir planté de la place Mazas

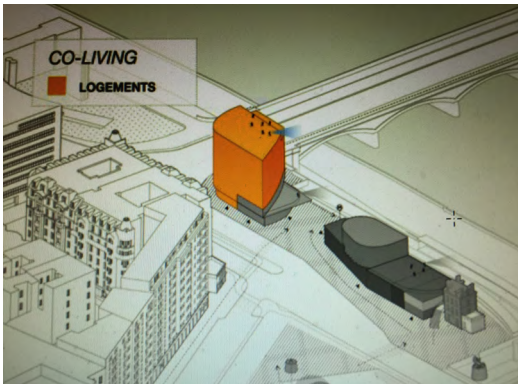

© doc. Ville de Paris REI ICADE.

Le volume des bâtiments projetés

Parisiens. Pour l'heure, le projet proposé nie le contexte urbain et environnemental du site.

NOTRE PROPOSITION

La place Mazas a certes besoin d'une requalification paysagère et d'une animation, à condition de préserver son statut d'espace public et sa situation en balcon sur la Seine. Nous affirmons qu'il est nécessaire de conserver, voire d'amplifier son caractère arboré ; de penser son aménagement en relation avec celui des rives du Bassin de l'Arsenal et de la Place de la Bastille ; de rétablir la continuité de la promenade piétonne des quais bas, sous le pont d'Austerlitz ; de recréer en tête de pont l'escalier reliant les quais hauts et bas ; et de préserver ainsi les vues sur le fleuve et sur l'autre rive.

Pourquoi ne pas imaginer un programme partenarial d'économie sociale et solidaire, en libérant l'occupation actuelle du Pavillon de l'Éclusier, en y relocalisant les locaux de l'association Aurore, en reconfigurant l'entrée de la Station de Métro, en préservant les arbres existants et en dégageant les vues sur la Seine ? Un beau défi architectural en perspective !

Il est de plus prévu l'accueil sur ce site du croisement de deux nouvelles lignes de tramway, ce qui devrait inspirer une réflexion prospective pour le partage de l'espace public sur ce carrefour très complexe de Paris.

Nous demandons en conséquence que ce projet se fasse en concertation avec les riverains et les acteurs présents sur les lieux. Et, dans l'immédiat, nous considérons qu'une remise en bon état d'usage et de propreté de la place Mazas est indispensable.

JJT

1 - Voir sur ce sujet le dossier réalisé par l'Association, consultable sur <www.laseinenestpasavendre.com>

2 - Investisseurs / Promoteurs : REI Développement Immobilier (promoteur) - Icade ; Exploitant(s) : Colonies (exploitation des logements en co-living) - WoMa (exploitation du fab lab) - Association Aurore (gestion de l'ESI, de la conciergerie solidaire et éventuellement d'une ressourcerie), Base Tara (partenaire culturel) - IMA (partenaire culturel) - Manifesto (AMO Art & culture) - Office for cities (AMO stratégie urbaine) - Yacht Club Paris Bastille.

DERNIÈRE MINUTE :

L'UNESCO S'INVITE AU DÉBAT SUR LA PLACE MAZAS

Les services de l'État en charge de la protection des sites et des paysages étudient, à la demande de l'UNESCO, la création d'une zone tampon en limites du site des berges de Seine déjà inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le bassin de l'Arsenal et la Place Mazas sont inclus dans cette étude et une discussion s'est engagée entre l'État et la Ville de Paris. Le sujet fait l'objet d'une présentation au Conseil de Paris des 14 et 15 novembre 2018. Ce nouvel acteur qu'est l'Unesco modifie la donne et incite à revoir les objectifs de " réinventer la Seine " sur la place Mazas et sur les autres sites.

D'ores et déjà, l'association *La Seine n'est pas à vendre* travaille à un plan B avec l'association locale des riverains de la place Mazas et du Bassin de l'Arsenal et avec un atelier d'étudiants en architecture de l'ENSBA Paris-La Villette, dirigé par un paysagiste.

LA MAISON DE RADIO FRANCE GOMMÉE DU FRONT DE SEINE !

DANS LE CADRE DU CONCOURS "RÉINVENTER LA SEINE", LE PROJET "EN SEINE!" SITUÉ SUR L'ESPACE ENTRE LA MAISON DE RADIO FRANCE ET LES BERGES – SUR LES QUAIS HAUTS – PROGRAMME UNE PLATE-FORME AU SERVICE DES TRANSPORTS DÉCARBONNÉS (EN SOUS-SOL), COIFFÉE D'UNE BARRE DE TROIS ÉTAGES DÉDIÉE À UN PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ.

Source : site de www.paris.fr/actualites/les-laureats-de-reinventer-la-seine-5035.

Ci-dessus : Perspective du projet "En Seine", lauréat de *réinventer la Seine*, qui gomme la Maison de Radio-France du front de Seine. Hardel Le Bihan architecte.

© M. Rousset-Deschamp

La situation actuelle, vue de l'ile aux Cygnes au niveau d'un promeneur, le 9/10/2018.

Cette opération est représentative de la dérive actuelle que combat l'association *La Seine n'est pas à vendre*.

NOUS DÉNONÇONS :

— La construction d'une véritable barrière visuelle entre la Seine et la Maison de Radio France (Maison de la Radio), pourtant labellisée Patrimoine du XXe siècle par le ministère de la Culture en novembre 2016 et inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 26 mars 2018 ; un projet qui atteint aussi la forte valeur symbolique attachée au bâtiment, à ses fonctions et à ceux qui y travaillent. La Maison de Radio France serait quasiment effacée du paysage fluvial.

— Une négation de la dimension écologique, pourtant affirmée par la Ville de Paris, du fait de l'abattage des arbres et de l'obstruction du couloir de ventilation entre l'Avenue de Versailles et la Seine.

— Un gâchis urbain qui n'exploite pas l'emprise actuelle pour mettre en valeur la Maison de la Radio et liaisonner la Seine avec le quai haut et les habitations du 16e arrondissement.

NOUS PROPOSONS :

— Un nouveau projet conservant l'implantation du service de transports décarbonnés en sous-sol dans les anciens parkings mais supprimant la barre de trois étage hébergeant le "pôle d'enseignement supérieur privé" qui occulte la Maison ronde.

— De demander à l'État et à la Ville, propriétaires du terrain, de faire une consultation pour concevoir une vaste terrasse sur la Seine mettant en valeur la présence physique et la portée symbolique du bâtiment tout en permettant un accès direct au fleuve.

— De définir ce nouveau programme avec les riverains – habitants, usagers de la Maison de Radio France – et les utilisateurs de la plate-forme multimodale.

MRD

PENSER LE CLIMAT URBAIN[1]
UN IMPÉRATIF IMMÉDIAT

Parmi toutes les grandes métropoles de la planète, seule New-York a une qualité de l'air respectant les recommandations de l'organisation mondiale de la santé pour ce qui concerne les particules fines. Et ceci non pas grâce à une politique urbaine éclairée mais du fait de "hasards" favorables : cette ville bénéficie de sa proximité avec la mer, de couloirs de ventilation naturels efficaces – la vallée de l'Hudson et le détroit de Long Island – et du plan quadrillé originel de Manhattan qui facilite la circulation de l'air.

A Paris, la Seine est évidemment le principal couloir de ventilation naturel, ce qui devrait inciter à faire une étude globale sur son rôle dans le climat urbain et les moyens de l'optimiser.

Du point de vue écologique et sanitaire, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les villes ultradenses ont des qualités. Elles permettent de réduire la destruction des terres arables en luttant contre l'étalement urbain, de faire des économies d'échelle en matière de distribution d'énergie, de produits de consommation et d'équipements (y compris sanitaires), d'avoir une moindre dépendance à la voiture, de pratiquer au quotidien la marche à pied, favorable à nos artères, etc.

Doc. Ville de Stuttgart, Département de la protection de l'Environnement, section de la climatologie urbaine, © Dr. U. Reuter.

Vue aérienne des collines de Stuttgart.

Reste l'épineux problème de la pollution de l'air auquel s'attaquent de nombreuses municipalités dans le monde. La plupart cherchent par divers moyens à limiter l'usage de la voiture en ville (zones piétonnes, péage urbain, limitation du stationnement, etc.). D'autres ont compris que c'est plus globalement à la question du "climat urbain" qu'il faut répondre, en prenant en compte toutes les données climatiques, géographiques, géologiques, typo-morphologiques, socio-économiques (dont le transport), et tout ce que produisent les activités humaines.

La Ville de Stuttgart est sans doute pionnière en la matière et celle qui a été le plus loin dans la réflexion et la mise en œuvre en créant volontairement les couloirs de ventilation nécessaires pour limiter les hausses de température, compte tenu du relief particulier du site. La réussite des mesures prises a entraîné d'autres villes allemandes dans son sillage, comme Francfort et Munich. En Chine aussi, où la question de la pollution des villes est majeure, Pékin avait planté des millions d'arbres. L'expérience a montré que trop planter pouvait aussi empêcher l'air de circuler et la Ville n'a pas hésité à trancher non seulement dans les quartiers d'habitation mais aussi dans les arbres pour améliorer la circulation de l'air.

A Paris (au sens large), la Seine est évidemment le principal couloir de ventilation naturel, ce qui devrait inciter à faire une étude globale sur son rôle dans le climat urbain et les moyens de l'optimiser. A l'ère du réchauffement climatique, cette fonction vitale du fleuve est prioritaire et doit primer sur toutes les autres. Elle s'accorde d'ailleurs fort bien avec la préservation du paysage fluvial et une navigation bien comprise.

GwQ

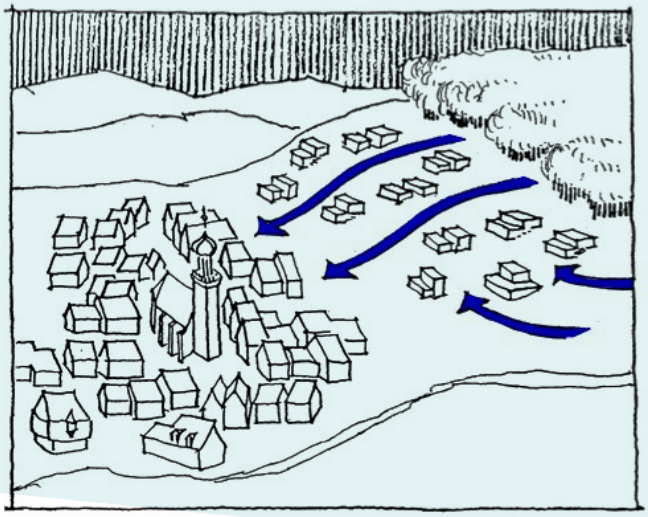

Doc. Ville de Stuttgart, Département de la protection de l'Environnement, section de la climatologie urbaine, © Dr. U. Reuter.

Couloirs de ventilation ménagés à flanc de colline.

1 - Voir sur ce sujet la contribution de Tangi le Dantec "La Seine : Acteur majeur de la qualité de l'air à Paris", consultable sur le site de l'association, rubrique Références.

“ CONJUGUONS NOS EFFORTS ”

PAROLE D’UN BATELIER

© J.-J. Terrin

Le commandant Kléber Nègre et l’architecte néo-zélandais Bernd Gundermann, membre de “ Initiatives pour l’Avenir des Grands Fleuves ”.

Délégué du Syndicat Général de la Marine Fluvial-CGT auprès du personnel des bateaux de croisière journalière, je tiens tout d’abord à saluer et à remercier chaleureusement celles et ceux qui, par leur entrain, ont donné naissance, puis assuré le premier succès de l’initiative *La Seine n’est pas à vendre*.

La fédération des différentes parties intéressées par le fleuve et son avenir nous permettra d’appuyer des propositions pour un projet émancipé des intérêts bassement commerciaux ou des mauvais calculs électoralistes.
Bien mieux, l’amélioration des qualités du fleuve, les choix des infrastructures, jusqu’à l’embellissement de ses abords pourront être enfin discutés – peut-être même, définis en pratique – dans le cadre de nos assemblées pour que les prises de décision ne restent pas le monopole de quelques représentants d’institutions et groupes commerciaux qui continueraient, comme trop souvent, à contrarier nos aspirations.
La Seine n’est pas à vendre signifie que les différentes catégories d’usagers, dans un esprit de responsabilité, reprennent la main sur ce qui constitue notre patrimoine commun. À tous les usagers du fleuve, la nouvelle association propose un cadre d’échange et de confrontation. C’est donc tout naturellement que la force syndicale se joint à l’initiative.

Et n’est-il pas vrai que l’outil de travail des salariés du secteur du tourisme fluvial ne se limite pas aux bateaux dont ils assurent l’exploitation ! Notre outil de travail ne trouve-t-il pas une continuité dans les ouvrages d’art et quais, ainsi que dans l’ensemble des monuments des abords de Seine ou des perspectives de vue que nous offrons à contempler pendant la navigation à nos passagers ?

Aussi, la qualité de notre environnement de travail est bien sûr directement liée aux capacités des acteurs du secteur à réduire les sources des pollutions de l’eau, de l’air, des pollutions sonores et visuelles pour les riverains et passagers. Car l’activité fluviale est bien comme les autres modes de transport, une activité encore beaucoup trop polluante !

Isolées, nos différentes démarches auprès des autorités pour une meilleure protection de notre environnement sont jusqu’alors trop souvent restées lettre morte. Mais en impliquant les différentes parties concernées sur des axes de combat commun, nous sommes assurés de remporter des batailles décisives et exemplaires.

Riverains des berges de la Seine et habitants du grand Paris, travailleurs du secteur fluvial, gardiens de nos monuments et de nos paysages urbains et ruraux, pêcheurs et protecteurs de la faune et de la flore aquatique, défenseurs de la santé publique, notre association fera notre intelligence et notre force.

Kléber Nègre

© J.-J. Terrin

Au fil de la Seine, face au pont de la Tournelle

LA SEINE N’EST PAS À VENDRE

Newsletter de l’association *La Seine n’est pas à vendre* – Novembre 2018 – N°1
Directeur de la publication : Bernard Landau
Direction de la rédaction : Bernard Landau et Gwenaël Querrien
Comité de rédaction : Jean-Pierre Courtiau, Antoine Grumbach, Thierry Paquot, Marcel Rousset-Deschamps, Jean-Jacques Terrin, Charles Vitez
Conception graphique : AB Design

Formulaire d’adhésion à l’association
téléchargeable sur la page d’accueil de notre site :
https://www.laseinenestpasavendre.com/

Association n° RNA W751245403 - JO du 21/07/2018